

avant de pouvoir opérer une descente sur le territoire de la république.

Au Pérou, le règlement des difficultés extérieures en ont fait naître à l'intérieur. Les conditions imposées par l'Espagne et acceptées par le gouvernement de Lima étaient trop onéreuses pour satisfaire le peuple. Le général Castilla profita du mécontentement pour tenter de renverser l'administration. Arrêté dès le début du mouvement insurrectionnel, il a trouvé des partisans qui l'ont continué. En mars, la révolte était devenue puissante, elle avait enlevé quelques navires de guerre de l'Etat et s'était fortifiée dans plusieurs villes. On ne sait pas encore quelles suites ont eu ces événements.

L'Espagne semble vouloir faire sentir encore une fois son autorité à ses anciennes colonies. A peine avait-elle fait céder les Péruviens à ses exigences, qu'elle a demandé des réparations au Chili pour sa conduite durant le règlement de ses difficultés avec la première de ces républiques. Il est probable que l'affaire va se régler sans complications graves. Le pays ne paraît pas se préoccuper beaucoup de cet incident politique, et il n'en poursuit pas moins le développement des travaux de la paix et de sa prospérité. L'exécutif s'occupe toujours beaucoup de favoriser l'immigration, de pousser les entreprises de chemins de fer et l'établissement de communications internationales. Une subvention annuelle de 100,000 piastres a été votée pour dix ans en faveur d'une compagnie qui s'est engagée à établir une ligne de vapeurs entre ce pays et l'Europe, par le détroit de Magellan.

JOSEPH ROYAL.

---